

**AVENANT NUMÉRO 1
À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS
DANS LA COMMUNAUTÉ DE WENDAKE
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028**

- ENTRE :** **LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT,**
représenté par le chef
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :** **SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA,**
représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :** **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**
représenté par la ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable
des Affaires autochtones et la ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie canadienne, agissant respectivement par
la sous-ministre de la Sécurité publique, le secrétaire général associé aux
Affaires autochtones et le secrétaire général associé aux Relations
canadiennes (ci-après appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu une entente, le 4 octobre 2018, intitulée Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente originale »);

ATTENDU QUE l'issue du processus d'attribution d'agents supplémentaires réalisé dans le cadre du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN) a permis à certains corps de police autochtones du Québec d'obtenir de nouveaux effectifs policiers;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Entente originale conformément au sous-article 6.3 de cette entente;

ATTENDU QUE cette modification vise notamment à octroyer une contribution supplémentaire relative à l'ajout d'un policier pour la prestation des services policiers;

ATTENDU QUE le Canada fournit sa part de la contribution financière prévue dans la présente entente, conformément au PSPPN, et dans le respect des politiques et des modalités qui y sont rattachées;

PAR CONSÉQUENT, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante de la présente entente.
2. Toutes les modalités de l'Entente originale demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le paragraphe 2.1.2 de l'Entente originale est remplacé par le suivant :
 - 2.1.2 Le corps de police est constitué, pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020, d'un effectif minimum de neuf (9) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police et, à compter de l'exercice financier 2020-2021 et pour les suivants à la présente entente, d'un effectif minimum de dix (10) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police.

Le corps de police est assisté, dans son travail, par le personnel de soutien requis.

4. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente originale est remplacé par le suivant :

4.2.1 b) selon le budget figurant à l'Annexe A (Budget du corps de police) de la présente entente, à :

1 451 325 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
1 491 236 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
1 697 938 \$ pour l'exercice financier 2020-2021;
1 744 631 \$ pour l'exercice financier 2021-2022;
1 792 608 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
1 841 906 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
1 892 558 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
1 944 604 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;
1 998 081 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;
2 053 028 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 17 907 915\$ pour l'ensemble de l'entente.

5. Le paragraphe 4.2.2 de l'Entente originale es: remplacé par le suivant :

4.2.2 Les contributions annuelles du Canada et du Québec sont établies, pour chaque exercice financier, selon le ratio suivant : cinquante-deux pour cent (52 %) pour le Canada et quarante-huit pour cent (48 %) pour le Québec.

Pour chaque exercice financier, les contributions respectives du Canada et du Québec sont :

a) Pour l'exercice financier 2018-2019 :

754 689 \$ pour le Canada;

696 636 \$ pour le Québec.

b) Pour l'exercice financier 2019-2020 :

775 443 \$ pour le Canada;

715 793 \$ pour le Québec.

c) Pour l'exercice financier 2020-2021 :

882 927 \$ pour le Canada;

815 011 \$ pour le Québec.

d) Pour l'exercice financier 2021-2022 :

907 208 \$ pour le Canada;

837 423 \$ pour le Québec.

e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :

932 156 \$ pour le Canada;

860 452 \$ pour le Québec.

f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :

957 791 \$ pour le Canada;

884 115 \$ pour le Québec.

g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :

984 130 \$ pour le Canada;

908 428 \$ pour le Québec.

h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :

1 011 194 \$ pour le Canada;

933 410 \$ pour le Québec.

i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :

1 039 002 \$ pour le Canada;

959 079 \$ pour le Québec.

j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :

1 067 574 \$ pour le Canada;

985 454 \$ pour le Québec.

6. Le paragraphe 4.2.3 de l'Entente originale est remplacé par le suivant :

4.2.3 Le Conseil doit respecter le budget présenté à l'Annexe A (Budget du corps de police). Il peut néanmoins réaffecter des sommes entre les postes budgétaires, sans autorisation et nécessité de produire un budget amendé, lorsqu'une réaffectation est égale ou inférieure à vingt pour cent (20 %) de la contribution annuelle.

7. Le paragraphe 4.2.4 de l'Entente originale est remplacé par le suivant :

4.2.4 Si la réaffectation est supérieure au montant prévu au paragraphe 4.2.3 ou que la réaffectation budgétaire nécessite l'ajout d'un nouveau poste budgétaire admissible ou le retrait d'un poste budgétaire existant, le Conseil doit obtenir l'autorisation écrite du Canada et du Québec.

8. Le sous-paragraphe 4.4.1 b) de l'Entente originale est remplacé par le suivant :

4.4.1 b) à l'existence, sur un crédit, d'un solde disponible suffisant, accordé par l'Assemblée nationale au ministère de la Sécurité publique, pour financer les services policiers autochtones au cours de l'exercice pendant lequel un versement de la contribution du Québec est susceptible d'arriver à échéance, conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (R.L.R.Q. c. A-6.001).

9. L'Annexe A de l'Entente originale est remplacée par l'Annexe A jointe à la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé la présente entente par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :

POUR LE CONSEIL,



LE CHEF

15/03/21
signé le

POUR SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA,



LA DIRECTRICE,
DIVISION DES PROGRAMMES
DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

8 mars, 2021

signé le

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,



LE SOUS-MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 25 mars 2021

signé le



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

25 mars 2021

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ
AUX RELATIONS CANADIENNES

2021-03-29

signé le

**Annexe A
Budget du corps de police**

Revenus pour l'exercice 2018-2019

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	754 689,00 \$
Gouvernement du Québec	696 636,00 \$
Sous Total – En espèce	1 451 325,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 451 325,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 451 325,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2018-2019

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	5 720,00 \$	5 280,00 \$		11 000,00 \$
Coûts des installations policières	74 985,00 \$	69 218,00 \$		144 203,00 \$
Dépenses administratives	43 930,00 \$	40 550,00 \$		84 480,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	12 272,00 \$	11 328,00 \$		23 600,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	32 884,00 \$	30 354,00 \$		63 238,00 \$
Équipement policier	8 476,00 \$	7 824,00 \$		16 300,00 \$
Formation et recrutement	17 901,00 \$	16 525,00 \$		34 426,00 \$
Frais juridiques	10 400,00 \$	9 600,00 \$		20 000,00 \$
Salaires et avantages sociaux	548 121,00 \$	505 957,00 \$		1 054 078,00 \$
Sous Total – En espèce	754 689,00 \$	696 636,00 \$	0,00 \$	1 451 325,00 \$
Dépenses totales:	754 689,00 \$	696 636,00 \$	0,00 \$	1 451 325,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2019-2020
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	775 443,00 \$
Gouvernement du Québec	715 793,00 \$
Sous Total – En espèce	1 491 236,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 491 236,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 491 236,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2019-2020
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	5 806,00 \$	5 359,00 \$		11 165,00 \$
Coûts des installations policières	76 485,00 \$	70 602,00 \$		147 087,00 \$
Dépenses administratives	44 589,00 \$	41 159,00 \$		85 748,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	35 672,00 \$	32 928,00 \$		68 600,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	33 541,00 \$	30 961,00 \$		64 502,00 \$
Équipement policier	8 603,00 \$	7 941,00 \$		16 544,00 \$
Formation et recrutement	1 056,00 \$	974,00 \$		2 030,00 \$
Frais juridiques	10 608,00 \$	9 792,00 \$		20 400,00 \$
Salaires et avantages sociaux	559 083,00 \$	516 077,00 \$		1 075 160,00 \$
Sous Total – En espèce	775 443,00 \$	715 793,00 \$	0,00 \$	1 491 236,00 \$
Dépenses totales:	775 443,00 \$	715 793,00 \$	0,00 \$	1 491 236,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2020-2021
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	882 927,00 \$
Gouvernement du Québec	815 011,00 \$
Sous Total – En espèce	1 697 938,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 697 938,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 697 938,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2020-2021
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 160,00 \$	3 840,00 \$		8 000,00 \$
Coûts des installations policières	78 015,00 \$	72 014,00 \$		150 029,00 \$
Dépenses administratives	46 780,00 \$	43 182,00 \$		89 962,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	62 629,00 \$	57 811,00 \$		120 440,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	83,00 \$	77,00 \$		160,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 690,00 \$	1 560,00 \$		3 250,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	34 212,00 \$	31 581,00 \$		65 793,00 \$
Équipement policier	12 860,00 \$	11 871,00 \$		24 731,00 \$
Formation et recrutement	21 476,00 \$	19 824,00 \$		41 300,00 \$
Frais juridiques	10 912,00 \$	10 072,00 \$		20 984,00 \$
Salaires et avantages sociaux	610 110,00 \$	563 179,00 \$		1 173 289,00 \$
Sous Total – En espèce	882 927,00 \$	815 011,00 \$	0,00 \$	1 697 938,00 \$
Dépenses totales:	882 927,00 \$	815 011,00 \$	0,00 \$	1 697 938,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2021-2022
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	907 208,00 \$
Gouvernement du Québec	837 423,00 \$
Sous Total – En espèce	1 744 631,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 744 631,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Sous Total – En nature	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 744 631,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2021-2022
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			Total
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	
Assurance	4 274,00 \$	3 946,00 \$		8 220,00 \$
Coûts des installations policières	79 575,00 \$	73 454,00 \$		153 029,00 \$
Dépenses administratives	48 067,00 \$	44 369,00 \$		92 436,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	64 351,00 \$	59 401,00 \$		123 752,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	432,00 \$	399,00 \$		831,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 736,00 \$	1 603,00 \$		3 339,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	35 153,00 \$	32 449,00 \$		67 602,00 \$
Équipement policier	13 214,00 \$	12 197,00 \$		25 411,00 \$
Formation et recrutement	22 067,00 \$	20 369,00 \$		42 436,00 \$
Frais juridiques	16 026,00 \$	14 794,00 \$		30 820,00 \$
Salaires et avantages sociaux	622 313,00 \$	574 442,00 \$		1 196 755,00 \$
Sous Total – En espèce	907 208,00 \$	837 423,00 \$	0,00 \$	1 744 631,00 \$
Dépenses totales:	907 208,00 \$	837 423,00 \$	0,00 \$	1 744 631,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2022-2023
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	932 156,00 \$
Gouvernement du Québec	860 452,00 \$
Sous Total – En espèce	1 792 608,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 792 608,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 792 608,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2022-2023
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 392,00 \$	4 054,00 \$		8 446,00 \$
Coûts des installations policières	81 763,00 \$	75 475,00 \$		157 238,00 \$
Dépenses administratives	49 389,00 \$	45 589,00 \$		94 978,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	66 120,00 \$	61 035,00 \$		127 155,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	444,00 \$	410,00 \$		854,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 784,00 \$	1 647,00 \$		3 431,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	36 120,00 \$	33 341,00 \$		69 461,00 \$
Équipement policier	13 577,00 \$	12 533,00 \$		26 110,00 \$
Formation et recrutement	22 674,00 \$	20 929,00 \$		43 603,00 \$
Frais juridiques	16 467,00 \$	15 200,00 \$		31 667,00 \$
Salaires et avantages sociaux	639 426,00 \$	590 239,00 \$		1 229 665,00 \$
Sous Total – En espèce	932 156,00 \$	860 452,00 \$	0,00 \$	1 792 608,00 \$
Dépenses totales:	932 156,00 \$	860 452,00 \$	0,00 \$	1 792 608,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2023-24

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	957 791,00 \$
Gouvernement du Québec	884 115,00 \$
Sous Total – En espèce	1 841 906,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 841 906,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 841 906,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 513,00 \$	4 165,00 \$		8 678,00 \$
Coûts des installations policières	84 012,00 \$	77 550,00 \$		161 562,00 \$
Dépenses administratives	50 747,00 \$	46 843,00 \$		97 590,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	67 939,00 \$	62 713,00 \$		130 652,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	456,00 \$	421,00 \$		877,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 834,00 \$	1 692,00 \$		3 526,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	37 113,00 \$	34 258,00 \$		71 371,00 \$
Équipement policier	13 950,00 \$	12 878,00 \$		26 828,00 \$
Formation et recrutement	23 297,00 \$	21 505,00 \$		44 802,00 \$
Frais juridiques	16 920,00 \$	15 619,00 \$		32 539,00 \$
Salaires et avantages sociaux	657 010,00 \$	606 471,00 \$		1 263 481,00 \$
Sous Total – En espèce	957 791,00 \$	884 115,00 \$	0,00 \$	1 841 906,00 \$
Dépenses totales:	957 791,00 \$	884 115,00 \$	0,00 \$	1 841 906,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2024-2025
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	984 130,00 \$
Gouvernement du Québec	908 428,00 \$
Sous Total – En espèce	1 892 558,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 892 558,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 892 558,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2024-2025
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 637,00 \$	4 280,00 \$		8 917,00 \$
Coûts des installations policières	86 323,00 \$	79 682,00 \$		166 005,00 \$
Dépenses administratives	52 142,00 \$	48 131,00 \$		100 273,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	69 807,00 \$	64 438,00 \$		134 245,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	469,00 \$	433,00 \$		902,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 883,00 \$	1 739,00 \$		3 622,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	38 134,00 \$	35 200,00 \$		73 334,00 \$
Équipement policier	14 334,00 \$	13 232,00 \$		27 566,00 \$
Formation et recrutement	23 938,00 \$	22 096,00 \$		46 034,00 \$
Frais juridiques	17 385,00 \$	16 048,00 \$		33 433,00 \$
Salaires et avantages sociaux	675 078,00 \$	623 149,00 \$		1 298 227,00 \$
Sous Total – En espèce	984 130,00 \$	908 428,00 \$	0,00 \$	1 892 558,00 \$
Dépenses totales:	984 130,00 \$	908 428,00 \$	0,00 \$	1 892 558,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 011 194,00 \$
Gouvernement du Québec	933 410,00 \$
Sous Total – En espèce	1 944 604,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 944 604,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 944 604,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 764,00 \$	4 398,00 \$		9 162,00 \$
Coûts des installations policières	88 696,00 \$	81 874,00 \$		170 570,00 \$
Dépenses administratives	53 576,00 \$	49 455,00 \$		103 031,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	71 727,00 \$	66 210,00 \$		137 937,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	482,00 \$	444,00 \$		926,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 935,00 \$	1 787,00 \$		3 722,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	39 183,00 \$	36 168,00 \$		75 351,00 \$
Équipement policier	14 728,00 \$	13 596,00 \$		28 324,00 \$
Formation et recrutement	24 596,00 \$	22 704,00 \$		47 300,00 \$
Frais juridiques	17 864,00 \$	16 489,00 \$		34 353,00 \$
Salaires et avantages sociaux	693 643,00 \$	640 285,00 \$		1 333 928,00 \$
Sous Total – En espèce	1 011 194,00 \$	933 410,00 \$	0,00 \$	1 944 604,00 \$
Dépenses totales:	1 011 194,00 \$	933 410,00 \$	0,00 \$	1 944 604,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2026-2027
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 039 002,00 \$
Gouvernement du Québec	959 079,00 \$
Sous Total – En espèce	1 998 081,00 \$
Sous Total – En nature	0,00 \$
Total du financement gouvernemental	1 998 081,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Sous Total – En nature	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	1 998 081,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2026-2027
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	4 895,00 \$	4 519,00 \$		9 414,00 \$
Coûts des installations policières	91 135,00 \$	84 125,00 \$		175 260,00 \$
Dépenses administratives	55 049,00 \$	50 815,00 \$		105 864,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	73 700,00 \$	68 030,00 \$		141 730,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	495,00 \$	457,00 \$		952,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 988,00 \$	1 836,00 \$		3 824,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	40 260,00 \$	37 163,00 \$		77 423,00 \$
Équipement policier	15 134,00 \$	13 969,00 \$		29 103,00 \$
Formation et recrutement	25 273,00 \$	23 328,00 \$		48 601,00 \$
Frais juridiques	18 355,00 \$	16 944,00 \$		35 299,00 \$
Salaires et avantages sociaux	712 718,00 \$	657 893,00 \$		1 370 611,00 \$
Sous Total – En espèce	1 039 002,00 \$	959 079,00 \$	0,00 \$	1 998 081,00 \$
Dépenses totales:	1 039 002,00 \$	959 079,00 \$	0,00 \$	1 998 081,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

Revenus pour l'exercice 2027-2028
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 067 574,00 \$
Gouvernement du Québec	985 454,00 \$
Sous Total – En espèce	2 053 028,00 \$
Total du financement gouvernemental	2 053 028,00 \$
Financement non gouvernemental et autres	
Sous Total – En espèce	0,00 \$
Total du financement non gouvernemental et autres	0,00 \$
Total des revenus:	2 053 028,00 \$

Dépenses admissibles pour l'exercice 2027-2028
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	5 030,00 \$	4 643,00 \$		9 673,00 \$
Coûts des installations policières	93 642,00 \$	86 438,00 \$		180 080,00 \$
Dépenses administratives	56 563,00 \$	52 213,00 \$		108 776,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	75 726,00 \$	69 902,00 \$		145 628,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	509,00 \$	469,00 \$		978,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	2 044,00 \$	1 886,00 \$		3 930,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	41 367,00 \$	38 185,00 \$		79 552,00 \$
Équipement policier	15 549,00 \$	14 354,00 \$		29 903,00 \$
Formation et recrutement	25 967,00 \$	23 970,00 \$		49 937,00 \$
Frais juridiques	18 859,00 \$	17 409,00 \$		36 268,00 \$
Salaires et avantages sociaux	732 318,00 \$	675 985,00 \$		1 408 303,00 \$
Sous Total – En espèce	1 067 574,00 \$	985 454,00 \$	0,00 \$	2 053 028,00 \$
Dépenses totales:	1 067 574,00 \$	985 454,00 \$	0,00 \$	2 053 028,00 \$

En espèce: valeur monétaire réelle ou revenu/financement reçu.

